

## APPRENTI AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE (H/F)

---

**Diplôme préparé :**

**Temps de travail :** 35 heures hebdomadaires

**Service d'affectation :** crèche municipale des Rossignols (capacité d'accueil : 59 enfants) ou des Fauvettes (capacité d'accueil : 30 enfants)

**Objectifs du poste :**

Sous la responsabilité de la directrice de la structure et en lien avec l'équipe pluridisciplinaire, l'apprenti auxiliaire de puériculture participe à l'accueil et à l'accompagnement des jeunes enfants dans leur vie quotidienne.

Il contribue à leur bien-être, à leur développement et à leur éveil dans le respect du projet éducatif de la structure.

**Description des missions :**

- Participer à l'accueil des enfants et des familles.
- Accompagner les enfants dans les temps de vie quotidienne (repas, change, sieste, habillage).
- Contribuer à la mise en œuvre d'activités d'éveil et éducatives adaptées à l'âge des enfants.
- Veiller à la sécurité physique et affective des enfants.
- Participer à l'aménagement et à l'entretien des espaces de vie et du matériel pédagogique.
- Contribuer à l'observation du développement de l'enfant et à la transmission des informations à l'équipe.
- Participer à la mise en œuvre du projet pédagogique de la structure.
- Participer aux réunions d'équipe et aux temps de réflexion professionnelle.

**Savoir-être attendus :**

- Bienveillance et sens de l'écoute.
- Patience et disponibilité auprès des enfants.
- Sens des responsabilités et vigilance.
- Discrétion professionnelle.

**Savoir-faire attendus :**

- Connaissances de base du développement du jeune enfant.
- Capacité à proposer et animer des activités simples d'éveil.
- Respect des règles d'hygiène et de sécurité.
- Aptitude à travailler en équipe pluridisciplinaire.
- Capacités d'observation et de transmission des informations.